

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : **Jean-Yves GARRIGNOT**

Ordre du jour

Conformément aux instructions Préfectorales, la réunion se déroule dans la salle communale permettant le respect des gestes barrières, à savoir : Distanciation d'1 mètre, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire.

Préambule - Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 13 avril 2021.

Unanimité de l'assemblée Pour = 11 Contre = 0 Abstention = 0

1. Demande et concrétisation d'un crédit relais

Comme exposé lors du débat d'orientation budgétaire, le Maire a sollicité 2 organismes bancaires, afin d'obtenir un crédit relais permettant la réalisation du chantier de voirie prévu sur le site de la Lavenne.

Les négociations conduites avec :

- La Caisse de Dépôt et de Consignation.
- La Caisse du Crédit Mutuel – Agence de Mulhouse traitant les collectivités.

La meilleure proposition émane du Crédit Mutuel selon la proposition suivante :

Crédit relais d'un montant de 55 000.00 € au taux de 0.38% fixe, pour une durée de 2 ans.

Avantages : - Permet de préfinancer les rentrées attendues à court terme
- Pas d'obligation d'amortir le capital
- Souplesse d'utilisation et de remboursement

Le conseil municipal valide la proposition du Crédit Mutuel à l'unanimité.

2. Présentation des scénarios du Cabinet COQUARD

Au cours d'une réunion de travail en date du 9 Mars dernier, le cabinet COQUARD est venu présenter l'étude préliminaire s'articulant sur la présentation de 3 scénarios. L'orientation des différentes planches démontre le besoin de faire un « MIX » entre l'étude préliminaire 2 & 3. Le Maire propose à l'assemblée de consacrer une réunion spécialement à ce dossier, afin d'étudier et comprendre les différentes possibilités et de se rapprocher des riverains qui seront impactés dans ce projet. Une réunion sera initiée en juin prochain.

3. Préparation et organisation des élections du juin

Le Maire donne la parole au Président de la commission de contrôle des listes électorales.

David présente les membres de cette commission qui sont au nombre de 3. Président, David MARGUET, Représentant du TGI, BAVEREY Étienne, Représentant de l'administration, HENRIOT Denis.

A ce jour, la liste électorale de la commune dénombre 186 inscrits. La commission a décidé, lors de sa réunion de contrôle du 17 Mai les modifications suivantes :

1 Inscription et 7 Radiations.

Le Maire rappelle à l'assemblée les dates des 20 & 27 juin prochains pour la tenue des élections départementales et Régionales.

Ces deux scrutins seront organisés dans la salle communale suivant un plan préparé et soumis à l'appréciation des conseillers.

Rappel des besoins : 2 assesseurs par bureau de vote. Un seul président couvrant les 2 scrutins si ceux-ci sont installés dans la même salle.

Recommandations Préfectorales : les Assesseurs et présidents doivent avoir reçus au moins une première vaccination contre la Covid 19. Le Maire informe que toutes les préconisations en matière de protections sanitaires seront assurées et respectées. La circulaire préfectorale du 28 avril 2021 stipule que les équipements sanitaires de protection individuelle seront fournis par l'État.

Le Maire soumet aux conseillers, les tours de garde des présidents et assesseurs qui devront assurer les deux scrutins des 20 & 27 juin prochain.

4. Délibérations diverses

Le Maire soumet à l'assemblée, 2 délibérations, à savoir :

- DM n° 1 : A la suite d'une erreur de saisie (0.36 €), lors de la réalisation du budget 2021.

Décision du conseil Pour = **11** Contre = **0** Abstention = **0**

- Délibération validant les demandes de subventions « Département 30% » & « Agence de l'Eau 50 % ».

Sur ce dossier, le Maire précise que les dossiers de demande de subvention ont été transmis à ces 2 organismes.

Décision du conseil Pour = **11** Contre = **0** Abstention = **0**

5. Questions diverses

Travaux funéraires

Le Maire informe l'assemblée de la prochaine mise en place du columbarium décidée en 2020. L'entreprise « SANZ » doit intervenir ce jeudi 20 Mai.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00